

Revitalisation du centre-ville de Magog Les travaux débuteront en avril

Magog, le 28 mars 2019 – La Ville de Magog désire informer la population que les travaux de revitalisation du centre-ville débuteront en avril. De l'équipement fera peu à peu son apparition sur la rue Principale à compter du 1^{er} avril.

Les travaux qui seront réalisés dès les prochaines semaines sont les suivants :

Remplacement du mur de soutènement devant la Maison Merry et élargissement du trottoir

- Remplacement du mur de soutènement;
- Élargissement du trottoir;
- Aménagement des accès à la Maison Merry;
- Installation des bases de luminaires;
- Construction des fosses de plantation.

Localisation :

- Devant la Maison Merry, entre la rue Principale Ouest et le passage à niveau.

Réfection du passage piétonnier vers le stationnement du Bras-de-rivière

- Remplacement des conduites d'égout;
- Installation d'une conduite de gaz;
- Construction d'un réseau de conduits électriques et de télécommunications;
- Aménagements de surface (escalier, pavage, mur de soutènement).

Localisation :

- À côté des restaurants Chich Taouk et Taverne 1855, entre la rue Principale Ouest et le stationnement du Bras-de-rivière.

L'entrepreneur procédera également à l'installation d'un réseau d'alimentation temporaire en eau potable entre les rues Merry Nord et de la Grosse-Pomme. Des communications seront envoyées pour informer la population et une signalisation indiquera clairement les détours à emprunter. Des détails sur l'évolution du chantier



seront donnés régulièrement. La population est invitée à visiter la section « Info-travaux » sur le site Internet centrevillemagog.ca.

Séance d'information pour les commerçants

Comme elle l'a fait lors de chaque étape importante du projet, la Ville de Magog a tenu, hier soir, une séance d'information réservée aux commerçants, aux propriétaires et aux résidents de la rue Principale Ouest et du secteur environnant. Cette soirée a été l'occasion d'expliquer à plus de 150 participants le déroulement des travaux ainsi que les diverses stratégies qui seront mises en place au cours des prochaines semaines. Des représentants de la Ville de Magog étaient sur place pour donner plus de détails sur l'échéancier, les entraves à la circulation, les stationnements, les aires de livraison pour la marchandise des commerces et la gestion des matières résiduelles.

« Nous souhaitons rassurer les commerçants et les citoyens du centre-ville, nous assurer qu'ils détenaient les bonnes informations avant le début des travaux et leur offrir la possibilité de nous poser leurs questions, » a mentionné M^{me} Vicki-May Hamm, mairesse de Magog.

La Ville de Magog a également profité de l'occasion pour dévoiler les mesures d'atténuation qui seront mises en place afin de minimiser l'impact des travaux pour les commerçants et les utilisateurs du centre-ville. Elles ont été élaborées selon quatre stratégies : informer les parties prenantes, atténuer les impacts négatifs du chantier, attirer et fidéliser les citoyens et les visiteurs et embellir le chantier. Ces mesures et les activités qui y sont rattachées seront annoncées publiquement lors de la première pelletée de terre qui aura lieu à la mi-avril. Plus de détails sur la nature de l'événement seront donnés sous peu.

M^{me} Nathalie Pelletier, conseillère municipale et présidente du Comité de revitalisation du centre-ville s'est dite heureuse que les participants soient présents en si grand nombre hier soir. « Certains nous ont exprimé quelques inquiétudes, mais nous avons le sentiment que les commerçants sont prêts et nous continuerons de les accompagner comme nous le faisons depuis le début de ce projet. »

Rappelons que la Ville de Magog a mis en place divers outils de communication dans le cadre de ce projet et que la meilleure façon d'être informé de l'évolution des travaux est de consulter le site Internet consacré à la revitalisation (centrevillemagog.ca). De nouvelles sections donnent l'information pertinente sur les travaux, les entraves à la circulation, les stationnements et le fonctionnement de la navette. L'infolettre (centrevillemagog.ca/infolettre) et la page Facebook



(facebook.com/RCVMagog) du centre-ville sont aussi de bons moyens pour se tenir informé de l'avancement du projet.

À propos du projet de revitalisation du centre-ville

Représentant un budget total de 22,4 M\$, le projet de revitalisation du centre-ville comprend :

- la réfection complète des infrastructures souterraines et des aménagements de surface de la rue Principale Ouest, de la rue Merry Nord à la rue Sherbrooke;
- l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications;
- le déplacement d'une conduite de gaz;
- la réfection du passage piétonnier vers le Bras-de-rivière et de la rue de la Grosse-Pomme;
- le remplacement du mur de soutènement sur la rue Merry.

La rue Principale Ouest sera fermée à la circulation automobile dès le début des prochaines semaines. Un accès piétonnier sera conservé en tout temps. Les commerces seront également accessibles. La première phase de travaux devrait se terminer à la fin de l'année 2019, au moment où la rue Principale sera rouverte à la circulation. En 2020, la deuxième phase se caractérisera par des interventions ponctuelles et l'ensemble des travaux sera terminé avant l'été 2020.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

